

Réalisation de l'enquête EROPP 2018

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

MAPA passé en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Version du 11 juillet 2018

Date limite de réception des offres :

16 août 2018 à 12 heures

1. Présentation de la consultation

1.1. Coordonnées de l'acheteur public

Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies (OFDT)

3, avenue du Stade de France
93218 Saint Denis la Plaine CEDEX
Téléphone : 01 41 62 77 39

Type de pouvoir adjudicateur : Groupement d'intérêt public national

Représentant du pouvoir adjudicateur : Le directeur de l'OFDT

1.2. Personnes à contacter

Pour obtenir des renseignements d'ordre technique :

Alex Brissot

Tél. : 33 + (0) 1 41 62 77 25

Courriel : alex.brissot@ofdt.fr

Pour obtenir des renseignements administratifs :

Virginie Martin

Tél. : 33 + (0) 1 41 62 77 08

Courriel : virginie.martin@ofdt.fr

Laurence Grandjean

Tél. : 33 + (0) 1 41 62 77 13

Courriel : laurence.grandjean@ofdt.fr

1.3. Contexte et objet de la consultation

Créé en 1993, l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies est un groupement d'intérêt public qui a pour objet d'éclairer les pouvoirs publics, les professionnels du champ et le grand public sur le phénomène des drogues et des addictions. Il rassemble, via son dispositif permanent d'observation et d'enquêtes, des informations provenant de sources différentes et scientifiquement validées sur les substances licites comme illicites. Il fait également l'analyse et la synthèse des données dispersées relatives aux drogues issues de différentes sources. Il est en mesure d'apporter un concours méthodologique à la préparation et au suivi des travaux d'évaluation du plan gouvernemental. Il renseigne et documente de multiples questions dans le domaine des substances psychoactives et des dépendances. Qui consomme et comment ? Quels produits ? Quels dommages sanitaires et sociaux les usages occasionnent-ils ? Quelles sont les opinions et les perceptions sur les drogues ? Quelles réponses publiques sont apportées au phénomène ? Comment évoluent les marchés ? L'OFDT travaille également sur les jeux de hasard et d'argent et la question de l'abus d'écrans interactifs.

L'OFDT est l'un des relais nationaux de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA), agence de l'Union européenne basée à Lisbonne, qui a pour mission de fournir des

informations objectives fiables et comparables au niveau européen sur le phénomène des drogues illicites et des toxicomanies et leurs conséquences (www.emcdda.europa.eu).

En 2018, l'Observatoire Français des Drogues et Toxicomanies (OFDT) organise pour la cinquième fois l'Enquête sur les Représentations, Opinions et Perceptions sur les Psychotropes (EROPP). Ce cinquième exercice fait suite aux précédentes enquêtes réalisées en 1999, 2002, 2008 et 2012¹.

Le marché a pour objet la réalisation en 2018 d'une enquête sur les représentations, opinions et perceptions des français sur les drogues licites et illicites. Il vise à poursuivre, en parallèle du terrain principal réalisé par téléphone, une expérimentation en ligne (enquête internet auto-administrée), si le devis de l'offre le permet.

Les caractéristiques des prestations attendues figurent dans le cahier des charges relatif à la réalisation de l'enquête EROPP 2018 (CC). Les candidats trouveront en annexe de ce cahier un exemplaire des questionnaires de l'enquête de 2012, afin de mieux appréhender les problématiques embrassées par l'enquête EROPP.

1.4. Mode de passation, forme et montant estimatif du marché

Le marché est conclu en application des dispositions de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Il s'agit d'un marché public à procédure adaptée en raison de son montant.

Le montant estimatif du marché est fixé à 120 000 euros HT.

1.5. Renseignements divers

L'offre doit être rédigée en langue française. L'unité monétaire du marché est l'euro.

1.6. Questions posées par les candidats

Les candidats peuvent poser leurs questions jusqu'à 10 jours avant la date limite de remise des offres en contactant directement l'OFDT (Cf. coordonnées des personnes à contacter page 2 du présent RC).

Si la réponse le justifie, celle-ci sera communiquée sur le profil d'acheteur de l'OFDT (<https://www.ofdt.fr/ofdt/appels-d-offres/>).

2. Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation peut être retiré de manière anonyme sur le profil acheteur du site de l'OFDT : <https://www.ofdt.fr/ofdt/appels-d-offres/>.

Le dossier de consultation comprend les pièces suivantes :

- Le présent règlement de la consultation (RC) ;
- Le cahier des charges relatif à la réalisation de l'enquête EROPP 2018 (CC) ;

¹ <https://www.ofdt.fr/enquetes-et-dispositifs/eropp/>

- L'exemplaire du questionnaire de l'enquête EROPP réalisée en 2012 (annexe au CC) ;
- L'acte d'engagement (formulaire ATTRI) ;
- La lettre de candidature (formulaire DC1) ;
- La déclaration du candidat individuel (formulaire DC2).

3. Modalités d'établissement des candidatures et des offres

Le pli du candidat doit contenir les pièces suivantes :

3.1. La candidature

- A. La **lettre de candidature (formulaire DC1)** dûment remplie par le candidat, notamment la déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires ;
- B. La **preuve que le signataire a bien la capacité juridique d'engager la société** (soit en fournissant un k-bis si le signataire y figure, soit en fournissant un k-bis et une délégation de pouvoir d'une personne y figurant) ;
- C. La **déclaration du candidat individuel (formulaire DC2)** dûment complétée présentant la société candidate et indiquant notamment :
 - a. les **chiffres d'affaires** des trois derniers exercices (global et concernant les services objet du marché), l'excédent brut d'exploitation et le résultat net,
 - b. les **effectifs moyens annuels** du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années,
 - c. Les **références du candidat** pour la réalisation de prestations comparables à celles objet du marché, au cours des trois dernières années, en indiquant le client (public et/ou privé), la date de réalisation et le montant ;
- D. Le cas échéant, une copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire.

3.2. L'offre

- E. L'**acte d'engagement** (formulaire ATTRI), dûment complété ;
- F. La **proposition technique** comprenant tous les éléments précisés à l'article 4 du présent règlement (détail de la proposition technique) ;
- G. Un **relevé d'identité bancaire** comprenant le code IBAN/BIC.

4. Détail de la proposition technique

La proposition technique doit obligatoirement comporter les éléments suivants :

- **Les moyens techniques mis en œuvre pour la réalisation des enquêtes par téléphone** telle que définie dans le CC, et notamment le nombre d'enquêteurs et de superviseurs mobilisés ; nombre de postes CATI ; nombre et localisation des points d'enquêtes sur le territoire ; nombre d'enquêteurs réguliers mobilisables ; procédure de formation des enquêteurs et mode de rémunération ; méthode de sélection des foyers et des individus enquêtés ; modalité de suivi et de contrôle de la qualité du terrain ;
- **Les moyens techniques mis en œuvre pour la réalisation des enquêtes en ligne**, et notamment : statut du ou des panels utilisés (propriétaire ou non) ; taille du ou des panel(s) d'internautes utilisé(s) ; principaux critères renseignés ; techniques de recrutement (modalités d'inscription et fréquence de renouvellement) et modalités de fidélisation ; méthodes de gestion du panel avec le nombre moyen et maximum de questionnaires par panéliste par an ; durée maximale d'interviews recommandée pour un recueil de qualité ; contrôles permettant d'assurer la qualité de la collecte des informations ; comparaison de la structure du panel avec la population générale sur les principales variables sociodémographiques ;
- Un **calendrier prévisionnel** détaillé de réalisation de l'enquête ;
- Une **proposition financière** permettant d'estimer en euros (TTC) le montant de la prestation en détaillant le montant de chacun des postes de dépenses prévus pour chacune des deux méthodologies de l'enquête : par téléphone (quotas et aléatoire) et en ligne. Cette proposition financière devra être établie selon les modèles de grille de prix suivant :

	Prestations :	Coût € HT	Coût € TTC TVA 20%
Budget I - Enquête par téléphone (méthode des quotas)			
PREPARATION & SUIVI	Réunions avec l'OFDT, programmation du questionnaire CATI ; Direction de projet et suivi ; Préparation et envoi des lettres d'information ; tableaux de bord hebdomadaires		
BASE DE SONDAGE I	plan de sondage et constitution des bases de n° déclinés ;		
BRIEFING DES ENQUETEURS	Briefing des enquêteurs sur 1/2 jour + débriefing 2 h en fin de terrain		
TEST PILOTE	Formation enquêteurs pilote, 50 interviews pilotes, débriefing post-pilote sur 2 heures		
TERRAIN I	Questionnaire de 30 minutes sur l'ensemble de l'échantillon du lundi au samedi par téléphone filaire (2 000 individus)		

	Nombre de postes et d'enquêteurs dédiés à l'enquête		
FOURNITURE DE DONNEES BRUTES ; REPORTING A L'OFDT	Remise du fichier de données		
BILAN TERRAIN	Préparation du fichier de données ; remise fichier des données redressées ; remise d'une synthèse du déroulement des passations		
BUDGET I	TOTAL grille de prix Téléphone (méthodes des quotas)		

	Prestations :	Coût € HT	Coût € TTC TVA 20%
Budget II - Enquête par téléphone (échantillonnage aléatoire)			
PREPARATION & SUIVI	Réunions avec l'OFDT, programmation du questionnaire CATI ; Direction de projet et suivi ; Préparation et envoi des lettres d'information ; tableaux de bord hebdomadaires		
BASE DE SONDAGE II	plan de sondage et constitution des bases de n° déclinés ;		
BRIEFING DES ENQUETEURS	Briefing des enquêteurs sur 1/2 jour + débriefing 2 h en fin de terrain		

TEST PILOTE	Formation enquêteurs pilote, 50 interviews pilotes, débriefing post-pilote sur 2 heures		
TERRAIN II	Questionnaire de 30 minutes sur l'ensemble de l'échantillon du lundi au samedi par téléphone filaire (2 000 individus)		
	Nombre de postes et d'enquêteurs dédiés à l'enquête		
FOURNITURE DE DONNEES BRUTES ; REPORTING A L'OFDT	Remise du fichier de données		
BILAN TERRAIN	Préparation du fichier de données ; remise fichier des données redressées ; remise d'une synthèse du déroulement des passations		
BUDGET II	TOTAL grille de prix Téléphone (échantillonnage aléatoire)		

	Prestations :	Coût € HT	Coût € TTC TVA 20%
Budget Enquête en ligne			
PREPARATION & SUIVI	Réunions avec l'OFDT, préparation du questionnaire en ligne ; Direction de projet et suivi ; Préparation et envoi des mails d'information ; tableaux de bord hebdomadaires		
BASE DE SONADAGE	plan de sondage et constitution de la base d'adresse mails		
TERRAIN	2000 questionnaires internet		
BILAN TERRAIN	Remise fichier des données redressées ; remise d'une synthèse du déroulement des passations		
BUDGET Enquête en ligne	TOTAL grille de prix Internet		
BUDGET TOTAL			

BUDGET TOTAL Récapitulatif			
BUDGET I			
BUDGET II			
BUDGET Enquête en ligne			
BUDGET TOTAL I (Budget I + Budget Enquête en ligne)			
BUDGET TOTAL II (Budget II + Budget Enquête en ligne)			

5. Dépôt des candidatures et des offres

Les candidats doivent présenter une offre conforme aux clauses du CC et du règlement de la consultation. **Toute offre qui ne respecte pas intégralement ces dispositions pourra être rejetée.**

Les candidatures et offres doivent être adressées, **sous pli fermé**, à l'OFDT au plus tard **le 16 août 2018 avant 12 heures** par l'un des deux moyens suivants :

5.1. Offre adressée par voie postale

Les réponses doivent comporter l'ensemble des pièces exigées au point 3.
Elles comprennent : 1 original « papier » et 1 clé USB contenant les mêmes pièces.

Elles sont transmises sous pli et en envoi recommandé (cachet de la poste faisant foi) à :

OFDT
Appel d'offre EROPP 2018
3, avenue du Stade de France
93218 Saint Denis la Plaine CEDEX

5.2. Offre déposée contre récépissé

Les réponses doivent comporter l'ensemble des pièces exigées au point 3.
Elles comprennent : 1 original « papier » et 1 clé USB contenant les mêmes pièces.

Les offres peuvent être déposées, sous pli fermé comportant obligatoirement la mention « **Appel d'offre EROPP 2018** », contre récépissé **du lundi au vendredi** (hors jours fériés), **de 9h à 12h et de 14h à 17h**, à l'adresse suivante :

OFDT
Secrétariat
3, avenue du Stade de France
93218 Saint Denis la Plaine CEDEX
Ascenseur gauche 4ème étage

6. Examen des candidatures et des offres

L'ouverture des plis n'est pas publique.

6.1. Examen des candidatures

Les candidatures sont examinées en application des articles 44, 48, 51 et 55 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Celles présentant des capacités professionnelles, techniques et financières insuffisantes sont éliminées.

6.2. Critères de sélection des offres

Les offres seront analysées selon les critères suivants :

- **Critère 1 – Moyens techniques mis en œuvre pour la réalisation d'enquêtes par téléphone et en ligne: 45%**

Ce critère est apprécié au regard des sous critères suivants :

- *Sous-critère 1 : Moyens techniques mis en œuvre pour la réalisation d'enquêtes par téléphone (75%).*
- *Sous-critère 2 : Moyens techniques mis en œuvre pour la réalisation d'enquêtes en ligne (25%).*

- **Critère 2 – Profil des intervenants affectés aux enquêtes et expertise en matière d'enquêtes de ce type : 20%**

- **Critère 3 – Délais de réalisation et de restitution des enquêtes : 5%**

- **Critère 4 – Coût des enquêtes : 30%**

Ce critère est apprécié au regard des sous critères suivants :

- *Sous-critère 1 : Total Grille de prix (Téléphone) : 75%.*
- *Sous-critère 2 : Total Grille de prix (en ligne) : 25%.*

6.3. Sélection des offres

Les offres sont examinées en application de l'article 62 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Les offres inappropriées, irrégulières ou inacceptables sont éliminées. Les offres restantes sont classées après notation sur la base des critères de sélection des offres.

7. Attribution du marché

La décision d'attribution du marché sera notifiée au plus tard le **10 septembre 2018**.